

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2016

---

ÎLE DE CLIPPERTON - (N° 4219)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 1

présenté par  
M. Folliot  
-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Après le mot : « application », la fin de l'article 7 de la loi n° 55-1052 du 6 août 1955 précitée est ainsi rédigée : « du présent titre. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'alinéa 41 de l'article 2 de la proposition de loi.